

Note de présentation du Budget Primitif 2018

BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement :

Le total de la section de fonctionnement s'élève à 27 723 346€.

Dont 25 916 988 € de dépenses réelles de fonctionnement et 1 806 358 € de dépenses d'ordre (à savoir 1 424 428 € de virement à la section d'investissement et 381 930 € d'amortissement).

Dépenses:

Hors opération d'ordre, c'est-à-dire prélèvement pour financement des investissements, les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 309 965€ soit 1.21%.

- **Les charges à caractère général** d'un montant de 9 300 412€ progressent de 382 474€.

Il faut noter que des dépenses prévues en 2018 ne se retrouveront pas les années suivantes :

- anniversaire 50 ans : 90 000€ au compte 6232
- schéma directeur du développement numérique : 53 550€ au compte 617
- règlement local de publicité : 30 000€ au compte 617
- études ville-port : 532 783€ au compte 617
- réseaux de chaleur : 40 000€ au compte 617
- AMO nouveau marché entretien et maintenance Eclairage Public : 40 000€ au compte 617.

Les postes qui augmentent :

-entretien des bâtiments publics - 615221 : + 73 100€

Des crédits supplémentaires de 44 000€ sont inscrits pour les écoles, un crédit de 20 000€ pour les peintures intérieures du centre culturel.

-autres services extérieurs – 6288 : + 159 000€

Un crédit de 85 000€ est inscrit pour démarrer la géodétection des réseaux, dépense obligatoire. Un crédit de 20 000€ est prévu pour rémunérer l'ANTAI, agence chargée du recouvrement du forfait post-stationnement.

Le crédit de 50 000€ pour le balisage et débalisage des plages prévu les années précédentes en 6228 a changé d'imputation.

Les postes qui diminuent :

– énergie - électricité : -50 600€

- entretien de la voirie – nouveau marché : - 50 000€

- entretien des espaces verts – nouveau marché : - 81 845€

- **Les charges de personnel** d'un montant de 10 464 175€ diminuent de 48 540€ soit 0.46%.
- **Les autres charges de gestion courante** d'un montant de 4 319 268€ augmentent de 1 126 083€.
- **Les atténuations de produits** d'un montant de 1 393 156€ diminuent de 1 112 617€.

La variation de ces deux chapitres provient du changement de financement et donc d'imputation de la participation à l'office de tourisme. Globalement, cette participation de 2 346 945 diminue de 12 441€. Elle se compose dorénavant d'un reversement de taxe de séjour de 820 000€ et d'une participation aux missions d'intérêt général pour 1 526 945€.

La contribution du budget principal au déficit des budgets annexes diminue de 99 092€.

Celle du CCAS baisse de 69 600€.

La participation de la ville au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales a été estimée à 490 000€ en progression de 90 000€.

-Les **charges financières** d'un montant de 318 277€ diminuent de 53 135€.

Recettes :

Hors opérations d'ordre, les recettes réelles de fonctionnement progressent de 689 584€ soit 2.55%.

- Les **produits des services et du domaine** d'un montant de 3 710 067€ progressent de 1 228 319€.

Le changement de nature des recettes du stationnement a conduit au changement d'imputation. La redevance de stationnement est prévue pour 960 000€ avec l'élargissement du parc à la zone du couchant.

La nouvelle recette de forfait post stationnement est prévue pour 300 000€.

- Le chapitre **Impôts et taxes** d'un montant de 20 631 531€ est en diminution de 495 241€.

En 2017, les droits de stationnement étaient prévus dans ce chapitre pour 730 000€.

Le produit des impôts locaux est prévu à 12 993 581€, en progression de 72 759€ que par l'évolution des bases. Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2009.

L'attribution de compensation versée par l'agglomération du Pays de l'Or diminue de 40 000€ suite au transfert de la cotisation au syndicat du Vidourle.

La prévision du produit de la taxe de séjour de 902 000€ est en augmentation de 102 000€ pour tenir compte du produit réalisé en 2017 de 914 713€.

La prévision des produits des jeux du casino de 3 400 000€ est en augmentation de 100 000€ pour tenir compte du produit réalisé en 2017 de 3 611 972€.

- Les **dotations et participations** d'un montant de 3 019 982€ baissent de 36 697€. Nous avons estimé la réduction des dotations de l'Etat à 36 697€ dans le cadre d'un écrêtement en faveur de la péréquation.

Le **prélèvement pour la section d'investissement** s'élève à 1 806 358€. Il progresse de 379 569€ soit 27%.

Section Investissement :

D'un montant de 5 609 370€, elle comprend :

Dépenses:

- 1 082 260€ de charge pour le remboursement de capital de la dette
- 3 740 610€ de dépenses d'équipement, en progression de 883 000 € (+31%)
- 56 000€ pour l'achat d'actions et la construction de caveaux
- 730 500€ d'écritures d'ordre prévues pour l'amortissement des recettes de subvention reçues pour des investissements amortissables et pour l'enregistrement en valeur patrimoniale de deux terrains.

Les dépenses d'équipement concernent :

- Programme sur les bâtiments publics : 710 100€ dont 319 000€ pour le groupe scolaire.
- Programme sur la voirie, les réseaux : 1 928 000€
 - la réhabilitation de deux placettes (aigrettes et courlis) pour 1 085 000€, des piétonniers du groupe scolaire pour 70 000€, de l'avenue Petite Motte (côté pompiers) pour 50 000€.
 - des honoraires pour le front de mer 300 000€, et de 60 000€ pour l'allée André Malraux
- Espaces verts –Plantations- réhabilitation réseau irrigation : 130 000 €
- Programme conformité éclairage public & extension réseau: 98 000€
- Schéma de développement numérique : 150 000€

→ Elargissement stationnement payant : 294 000€

→ Equipement des services : 381 510€ dont logiciel RH Finances 100 000€.

→ Vidéo-protection : 49 000€

Recettes :

- 794 300€ de participations et subventions
- 1 390 000€ de cessions de terrains :
 - terrain ex station Total : 350 000€
 - voirie allée des pins : 410 000€
 - terrain autour ex Casino : 630 000€
- 892 712€ d'emprunt.
- 16 000€ de vente de caveaux
- 1 806 358€ de recettes d'ordre dont 703 598€ d'autofinancement net (prélèvement sur le fonctionnement après financement du remboursement de la dette)
- 710 000€ d'écritures patrimoniales.

BUDGET EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARKINGS PAYANTS

Section Fonctionnement :

Le total de la section de fonctionnement s'élève à 2 116 397€ et diminue de 52 795€ par rapport à 2017.

Dépenses:

Les charges à caractère général d'un montant de 859 905€ diminuent de 28 496€.

Les charges de personnel d'un montant de 866 582€ progressent de 38 811€.

Les autres charges de gestion courante d'un montant de 95 010€ diminuent de 58 000€ :

-DSP voile pour le Yatch Club : 80 000€ (-50 000€)

-Subvention au club d'aviron : 15 000€ (-8 000€)

Les charges financières diminuent de 6 090€.

Le prélèvement pour la section d'investissement constitué uniquement de la dotation aux amortissements d'un montant de 220 610€ augmente de 980€.

Recettes :

Les produits des services et du domaine d'un montant de 1 712 740€ progressent de 24 460€.

Le produit du parking du Grand Travers est en augmentation de 18 650€.

La subvention d'équilibre à la charge du budget principal d'un montant de 242 157€ est en diminution de 95 905€.

Section Investissement :

Dépenses:

D'un montant de 221 590€, les dépenses d'investissement se décomposent ainsi :

- 116 240€ de charge pour la dette.
- 105 350€ de dépenses d'équipement.

Les dépenses d'équipement concernent :

- le golf : 101 350€ pour l'équipement et l'embellissement des parcours
- le parking du Grand Travers : 4 000€ pour l'acquisition d'un bungalow.

Recettes :

Les dépenses d'équipement sont financées en totalité par la dotation aux amortissements.

BUDGET PALAIS DES CONGRES

Section Fonctionnement :

Le total de la section de fonctionnement s'élève à 135 416€.

Dépenses:

Les charges à caractère général d'un montant de 62 336€ diminuent de 687€.

Les charges financières d'un montant de 3 700€ diminuent de 1 150€.

Le prélèvement pour la section d'investissement constitué uniquement de la dotation aux amortissements d'un montant de 69 370€ diminue de 1 350€.

Recettes :

Le montant du loyer s'élève à 45 000€.

La subvention d'équilibre à la charge budget principal d'un montant de 90 416€ diminue de 3 187€.

Investissement : Elle s'élève à 347 920€.

Dépenses:

- 33 720€ de charge pour la dette.
- 314 200€ pour des travaux d'accessibilité et d'amélioration.

Recettes :

Les dépenses d'équipement sont financées en partie par la dotation aux amortissements de 69 370€ et le solde par l'emprunt 278 550€.

BUDGET PORT DE PLAISANCE

Ce budget intègre la gestion du Port de plaisance en mer et de « Port GREGAU » sur l'étang du Ponant.

Il est élaboré selon l'instruction comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial, et donc soumis à l'obligation d'équilibre par les redevances des usagers et soumis à l'IS et autres taxes annexes.

Cette proposition 2018 prend en considération la revalorisation des tarifs plans d'eau et prestations portuaires de 0.8% correspondant à l'érosion monétaire et après le gel de ces mêmes tarifs et prestations durant quatre années.

Egalement prévu au compte 012 le recrutement d'un coordinateur technique et d'un agent de la vigie jour (Bosco) ainsi que le budget concernant la revalorisation indiciaire des agents portuaires.

En investissement, au-delà d'un programme dit de fond (amarrages, pontons, ...), l'inscription au compte 20 des études pré opérationnelles pour le projet Ville Port.

Inscription au compte 23 d'un budget en cas d'aléas sur les travaux de renouveau de la capitainerie du port.

Pour mise en conformité comptable des flux de cautions relatives au prêt de clés d'accès (escales de plus d'un mois), ouverture des comptes 165 en dépenses et en recettes.

Ce Budget Primitif a été présenté lors des conseils d'exploitation et portuaire des 13 et 15 Février 2018.

EXPLOITATION : La section d'exploitation s'élève à 4 234 880.00 €

DEPENSES - + 0.51% de BP 2017 à BP 2018

Compte 011 les charges générales qui sont en légère hausse (+3.7%) intégrant :

- Les dépenses d'énergie, de matériels, carburant et charges locatives en légère baisse
- Les dépenses d'entretien, maintenance et assurance revues à la hausse vue les équipements portuaires développés et l'évolution des contrats de maintenance
- Les dépenses d'études et diagnostics au même niveau considérant la surveillance des palplanches et des digues du port.
- Des dépenses d'honoraires prenant en compte les contentieux en cours
- Les prestations internes dues au budget ville
- Une participation au développement du Salon International du Multicoque
- Des charges fiscales en très légère hausse

Compte 012 les charges de personnel en baisse de -1.94% intégrant le recrutement d'un bosco (vigie jour), le poste de coordinateur technique encore non pourvu et l'incidence du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP.

Compte 65 Autres charges de gestion courante (Admission en non-valeur) élaborées avec la perception de Mauguio

Compte 66 Les charges financières en baisse de - 9.52% (pas d'emprunt d'équilibre 2017)

Compte 67 Charges exceptionnelles ajustées concernant les remboursements clientèle en cas de vente, absence pour croisière.

Compte 69 - IS La prévision pour l'acquittement des acomptes dus au titre de l'IS 2018

La dotation aux amortissements en évolution à 1 125 000 € suite à l'intégration du programme d'investissements. (Engin Multicoque)

	BP 2017	BP 2018	%
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	4 213 421.00 €	4 234 880.00 €	0.51

RECETTES - + 0.51% de BP 2017 à BP 2018

- 013 Compte Atténuation de charges, prévision du CICE

- 070 Compte Ventes de Produits : +0.81%

- Application de 0.8% d'érosion monétaire à tous les produits plan d'eau et techniques comme les levages, les calages et aire de carénage.

Vu le caractère aléatoire de ces produits techniques les objectifs financiers sont ajustés en deçà des réalisés 2017.

- Les Amodiations tenant compte de l'indice TP02 (+1.88%)

-075 Compte Autres produits : même niveau

-77 Compte produits exceptionnels : Inscription du déplafonnement de la CET et d'un remboursement d'assurance suite à l'incendie portuaire du mois de Juillet 2017.

-042 Opération d'ordre et de transfert : 48 788.00 € suite à l'intégration de la subvention Occitanie pour l'engin Multicoques.

	BP 2017	BP 2018	%
Total des recettes d'ordre d'exploitation	4 213 421.00 €	4 234 880.00 €	0.51

INVESTISSEMENT : La section d'investissement s'élève à 1 301 703 €

DEPENSES -

Compte 20 – 614 915 €

Etudes pré opérationnelles pour le projet Ville Port.

Etudes pré-opérationnelles jusqu'à l'AVP et études connexes : architecturale, courantologie, environnementale, bathymétrie....

Compte 21 - Immobilisation corporelles 346 000.00 €

Les pontons et accessoires	50 000,00 €
Campagne Amarrage	200 000,00 €
Sécurité - Vidéo protection Quai Paul Harris et Pompidou	10 000,00 €
Remplacement Barrières de parking	25 000,00 €
Achat nouveau Goupil	20 000,00 €
Tapis de mise à l'eau - Parking Ouest	16 000,00 €
Equipements bâtiments du port Sécurité suite Document Unique 2017	15 000,00 €
Informatique Logiciel météo - Tablettes de pointage - relais Radio	10 000,00 €

Compte 23 - Immobilisation en cours 50 000€

Travaux de la Capitainerie du port, vu l'étendu de ces travaux de réhabilitation il est proposé un budget en cas d'aléas techniques.

Compte 16 Emprunts 242 000 €

Compte 16 Le remboursement du capital de la dette 225 000 €

Compte 165 Cautionnements (escales de plus d'un mois) 17 000 €

TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 1 252 915 €

04 -Dépenses d'ordres d'investissement 48 788 €

Intégration de la Subvention Occitanie (Engin Multicoques)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 301 703 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement de ces dépenses provient de :

Opérations d'ordre et de transferts : 1 125 000 €

Cautionnement escale de plus d'un mois : 17 000 €

Subventions : Dossiers en Cours (Projet Ville Port)

Emprunt projeté d'équilibre : 159 703 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 301 703 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2018

Reçu en préfecture le 28/02/2018

Affiché le

 SLOW

ID : 034-213403447-20180220-DELIB568_200218-DE

A noter que les études du Projet Ville Port font état de demandes de subventions déposées auprès de la Région Occitanie ainsi qu'auprès du FNADT à hauteur de 60%.